Rwanda/Ouganda : accord pour respecter les citoyens de l’autre pays

La Libre Belgique,Â 17 fÃ©vrier 2020 Le Rwanda et lâ€™Ouganda ont signÃ© vendredi 14 fÃ©vrier, Ã Kigali, un accord dÃ© les obligations auxquelles ils acceptaient de se soumettre pour amÃ©liorer leurs relations, au plus mal depuis des mois. Lâ€™accord a Ã©tÃ© obtenu sous lâ€™Ã©gide du ministre angolais des Affaires Ã©trangÃ¨res, Manuel Domingos Augusto, et Premier ministre congolais, Gilbert Kankonde.

Pour le Rwanda, le texte a Ã©tÃ© signÃ© par Olivier Nduhungirehe, en charge de la CommunautÃ© est-africaine; pour lâ€™Ouganda, câ€™est le ministre des Affaires Ã©trangÃ¨res Sam Kutesa qui a apposÃ© sa signature. Les deux parties ont convenu de vÃ©rifier plus avant le nombre et le statut des citoyens de lâ€™autre pays quâ€™ils dÃ©tiennent, et ceci dans les t semaines. Elles sâ€™engagent Ã respecter les droits de lâ€™homme des citoyens de lâ€™autre ainsi que lâ€™Etat de droit. E 21 fÃ©vrier prochain un traitÃ© dâ€™extradition. Groupes rebelles rwandais en Ouganda Les deux parties conviennent en outr que Kigali Ã©crira, dÃ¨s le 15 fÃ©vrier, aux autoritÃ©s de Kampala pour dÃ©tailler les activitÃ©s menÃ©es en Ouganda par des groupes rebelles contre le Rwanda. Et Kampala, pour le 20 fÃ©vrier, sâ€™engage Ã vÃ©rifier ces accusations et Ã rÃ©pondre points les plus urgents quâ€™elles soulÃ¨vent, ainsi que dâ€™enquÃªter et rÃ©pondre plus tard pour les autres. Les deux parti conviennent de relancer la collaboration entre leurs organes sÃ©curitaires et de dÃ©fense pour amÃ©liorer lâ€™Ã©change de renseignements en la matiÃ¨re. MFC